

AUDIT FINANCIER : LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS

- > INVESTISSEMENTS
- > CHARGES ET DÉPENSES
- > ENDETTEMENT



LE LIEN 
CRAONNAIS

N°19 > JANVIER 2021

www.ville-craon53.fr

SOMMAIRE

LE LIEN CRAONNAIS

N°19 > JANVIER 2021

Actualités

> P. 4-5

+ d'infos

> P. 6-7

+ de lien

> P. 8-9

En images

> P. 10-11

Expression groupes élus

> P. 11

Agenda

> P. 12

**RESPONSABLE
DE LA PUBLICATION :**
Bertrand de GUÉBRIANT

RÉDACTION :
• Service communication
de la ville de Craon

RÉALISATION, IMPRESSION :
• Imprimerie Léridon à Craon

DISTRIBUTION :
• Société Adrexo

CRÉDITS PHOTOS :
• Ville de Craon
sauf couverture : Pexels/Canva

TIRÉ À 2600 EXEMPLAIRES



OUVRONS LES PERSPECTIVES POUR 2021

> ÉDITO

Au nom de tous les élus et les agents municipaux, je vous souhaite **mes meilleurs vœux**, pour cette nouvelle année, à vous ainsi qu'à vos proches. Que 2021 vous permette de mener à bien tous vos projets et que cette nouvelle année nous soit plus douce que 2020.

L'année 2020 est derrière nous et c'est très bien ainsi. La crise sanitaire, nous l'espérons tous, devrait prendre fin en 2021. Cette crise nous a tous perturbés dans nos vies. J'ai une pensée pour ceux qui ont été touchés par cette maladie, directement ou au sein de leurs familles. J'ai aussi une pensée pour tout le personnel soignant du territoire. Cette crise aura eu un mérite : mettre en avant **de forts élans de solidarité entre Craonnais**. Le dernier exemple en date est le succès de la collecte de la banque alimentaire, en novembre dernier. La générosité des Craonnais a permis d'obtenir une tonne de denrées de plus que l'an passé.

Ne nous attardons pas sur 2020 et ouvrons les perspectives pour 2021. **La construction d'un nouveau groupe scolaire**, grand projet structurant pour notre ville, devrait arriver à son terme en fin d'année. Les travaux avancent, les

arrêts liés au confinement occasionnent des retards. Nous espérons toujours une ouverture pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Aujourd'hui, nous devons choisir un nom à cette nouvelle école. Tous les Craonnais sont invités à se prononcer.

Autre dossier très attendu en 2021, celui de **l'audit financier**. Chose promise, chose due, vous trouverez les premiers enseignements de cet audit, dans ce numéro du Lien craonnais. Il s'agit d'une première vue du travail effectué par un cabinet spécialisé. Dès que la situation sanitaire nous le permettra, une réunion publique vous sera proposée afin de faire le point sur l'ensemble de la situation financière de notre ville.

Nous avons pu mesurer votre désir de **concertation** avec les nombreuses réponses à l'enquête lancée sur les déplacements doux de la ville. Cette consultation nous servira de base pour élaborer notre schéma d'aménagement. Le dossier du contournement de la route de Segré est relancé et permettra la sécurisation de la route départementale de Segré, l'agrandissement de la zone économique et les travaux de l'hippodrome.



D'autres projets verront le jour en 2021 : la rénovation du toit du complexe sportif, l'avancée de notre projet pour le monde associatif craonnais... L'arrivée des Boucles de la Mayenne en mai prochain s'annonce comme un moment festif célébrant, nous l'espérons, la fin définitive de cette épidémie.

Pour terminer, je m'associe, une nouvelle fois, à l'ensemble des élus du conseil municipal et des agents municipaux, pour vous souhaiter une **excellente année 2021**.

Bien à vous,

Bertrand de GUÉBRIANT
Maire de Craon

ACTUALITÉS

AUDIT FINANCIER

LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS

La tenue d'un audit financier sur la situation de la ville de Craon était l'un des engagements de l'équipe municipale. Sont présentés ici les premiers constats de cet état des lieux, portant sur l'analyse comparative des deux derniers mandats (2008-2014 et 2014-2020) réalisée par une société extérieure. Lorsque la situation sanitaire le permettra, tous les Craonnais seront conviés à une restitution publique de cet audit.

MANDAT 2008-2014					MANDAT 2014-2020				
Les investissements et la capacité d'autofinancement¹									
<p>Les investissements n'ont pas nécessité de recours à l'emprunt, ils ont été financés par les ressources propres de la commune, les subventions et le fonds de compensation de la TVA. Entre 2008 et 2014, l'autofinancement a augmenté permettant de financer les projets sans avoir un recours à l'emprunt (hormis en 2014 d'un montant de 200 000€). Cette marge de manœuvre financière croissante a été possible grâce à une évolution plus importante des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement.</p>					<p>Les investissements ont nécessité le recours à l'emprunt mais ont aussi été financés par de l'autofinancement, des subventions et du fonds de compensation de la TVA. L'autofinancement de la commune a diminué sur la période en raison de la diminution plus importante des recettes que des dépenses de fonctionnement et un poids de la dette croissant pour le financement des projets d'investissement de ce mandat. Malgré sa diminution, l'autofinancement disponible est resté positif, hormis en 2016.</p>				
ÉPARGNE NETTE EN €	2008	2009	2010	2011	ÉPARGNE NETTE EN €	2014	2015	2016	2017
	491 786	546 934	704 030	1 238 731		905 508	527 849	- 7 528 212	673 685
	2012	2013	2014			2018	2019	2020	
	1 002 672	760 543	905 508			679 126	664 996	524 122	
Les dépenses de fonctionnement²									
<p>La commune a vu ses dépenses de fonctionnement (principalement les dépenses à caractère général ainsi que les dépenses de personnel) augmenter sur la période mais les recettes de fonctionnement ont augmenté davantage, permettant de dégager de la marge.</p>					<p>La commune a vu ses dépenses de fonctionnement (principalement les dépenses à caractère général, de personnel et les charges financières) diminuer. En 2016, la commune a opéré le refinancement de l'emprunt toxique Dexia. Dans cette opération, un emprunt de 1M€ a été souscrit pour financer les investissements dont la construction de l'espace le Pré 9.</p>				
Les recettes de fonctionnement³									
<p>La commune a vu ses recettes de fonctionnement augmenter (principalement les produits des services et les recettes de fiscalité). Cette hausse des recettes est corrélée à la hausse des dépenses de fonctionnement et donc à la hausse du niveau de service public sur la commune.</p>					<p>La commune a vu ses recettes de fonctionnement diminuer. Les produits des services sont les recettes ayant le plus diminué (-25%). La dotation de l'État a diminué fortement entre 2014 et 2020 (-46%). Une dotation de solidarité rurale en hausse est venue compenser cette diminution.</p>				
La dette									
<p>Hormis en 2014, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour financer les projets.</p> <p>L'encours de dette⁴ est passé d'environ 1 402€/hab. en 2008 à 1006€/hab. en 2014. Le taux d'endettement⁵ est en diminution sur le mandat.</p>					<p>Le refinancement du prêt toxique a conduit à la souscription d'un emprunt de 6 899 307.85 € au taux de 3 % sur une durée de 15 ans. La commune a aussi emprunté 500k€ en 2018 pour le financement de projets.</p> <p>L'encours de dette est passé de 1006€/hab. en 2014 à 1456€/hab. en 2020. Le taux d'endettement est en hausse sur le mandat.</p> <p>Sans oublier un nouvel emprunt lié à la construction de l'école de 3,7K€ et dont les échéances débiteront en 2021.</p>				

NOUVEAU MANDAT (2020-2026)

La commune dispose de marges de manœuvre plus faibles qu'en 2014, d'autant plus dans le contexte de la crise sanitaire. L'autofinancement disponible est plus faible. Cela implique un arbitrage quant au mode de financement des projets du mandat. La commune devra optimiser ses ressources pour garantir un niveau de service public à hauteur des attentes des habitants.

1- L'autofinancement des investissements se justifie par le dégagement de marges de manœuvre du fonctionnement de la commune. L'autofinancement disponible est appelé également l'épargne nette. Celle-ci se calcule en partant des recettes de fonctionnement, puis en déduisant les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette.

2- Les principales dépenses de fonctionnement sont les dépenses de personnel (52 %). Viennent ensuite les dépenses à caractère général, retraçant les achats courants (eau, électricité, chauffage), les prestations de service, les achats de matières premières, services extérieurs (entretien des bâtiments, terrains, de la voirie...), impôts et taxes. Ces dépenses représentent 27 à 29 % des dépenses de fonctionnement. Les autres charges de gestion courante (subventions versées aux associations, contributions versées aux syndicats intercommunaux, indemnisation des élus...) représentent 10 % des dépenses de fonctionnement. Enfin, les charges des intérêts de la dette pèsent 5 à 6 % des dépenses de fonctionnement

3- Les principales recettes de fonctionnement sont les impôts et taxes (58 %). Viennent ensuite les dotations et participations (26 à 20 %), les produits des services (10 %). Les autres recettes, dont les recettes exceptionnelles, représentent 6 à 11 %.

4- L'encours de dette représente le stock de dette (de capital précisément) restant due par la collectivité au 31 décembre d'une année donnée.

5- Le taux d'endettement traduit une capacité à rembourser sa dette. On confronte le poids de la dette aux revenus de la collectivité, comme le ferait une banque pour un ménage : c'est l'évolution de ce ratio dans le temps qui est intéressante à observer.

DÉPLACEMENTS DOUX*

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

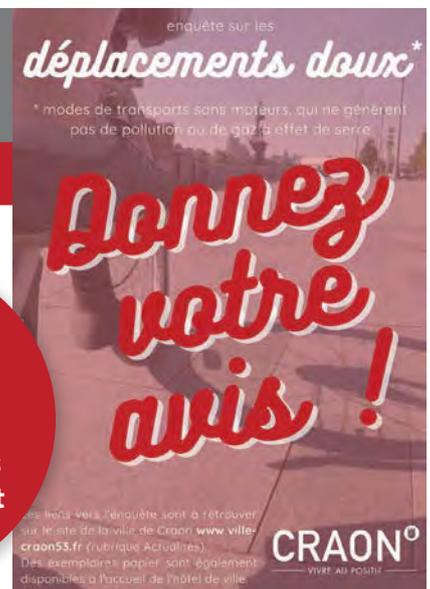
Dans le cadre de sa réflexion sur l'amélioration des déplacements doux au sein de la ville de Craon, l'équipe municipale a lancé, en décembre 2020, une enquête pour connaître les habitudes de déplacement des habitants mais aussi recueillir leurs attentes.

Les données recueillies confirment le besoin et l'utilité d'un tracé reliant les points est et ouest de la commune,

établissements scolaires, lieux de résidence et services.

Le travail sur ce projet de tracé de voie douce a débuté. Des actions concrètes devraient voir le jour au printemps.

73 %
des Craonnais
qui ont répondu
se déplaceraient
à vélo si des voies
sécurisées étaient
aménagées



* Modes de transports sans moteurs, qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre.

FUTUR GROUPE SCOLAIRE PUBLIC

PROPOSER ET CHOISIR UN NOM

La municipalité, en collaboration avec les parents d'élèves délégués, l'APE et l'équipe enseignante, est à la recherche du nom du futur groupe scolaire. Pour cela, elle souhaite impliquer l'ensemble des Craonnais, en les invitant à faire des propositions, puis en les consultant. Le nom d'une école n'est pas anodin. Il véhicule une image auprès des enfants.

Pour le nom du futur groupe scolaire, différents critères ont été retenus : soit il fera référence à une femme célèbre, soit il évoquera la nature, le patrimoine, le territoire. Ce nom



peut aussi être un ensemble de noms amenant à la découverte.

La municipalité invite tous les Craonnais à partager leurs idées à l'adresse suivante : contact@ville-craon53.fr ou sur bulletin libre à

déposer dans une urne à la mairie, jusqu'au 12 février.

Du 15 au 26 février, une sélection de noms sera proposée et les votes seront ouverts sur le site internet de la ville ou sur bulletin libre.

+ D'INFOS

FRELONS ASIATIQUES

> NOUVELLE AIDE À LA DESTRUCTION

Face à la prolifération des frelons asiatiques, la ville de Craon propose, grâce à une convention signée avec l'organisme Polleniz*, une aide financière pour la destruction des nids : **50 % pour toute destruction de nid** situé dans la propriété d'une personne privée.

Marche à suivre si l'on pense avoir repéré un nid (à son domicile ou sur la voie publique) :

- Transmettre ses coordonnées (nom, adresse, téléphone, email) ainsi que le signalement du nid (dans une sous-pente, un toit, dans un arbre...) au secrétariat des services techniques (02 43 06 99 14 ou contact@ville-craon53.fr).

- Les services de la ville se déplacent sur site pour authentifier le nid, déterminer le niveau d'urgence et évaluer la hauteur et moyens à mettre en œuvre pour l'enlèvement. Ils assurent ensuite l'interface avec Polleniz et confirment par courrier la prise en charge au demandeur.
- Polleniz coordonne la destruction et l'enlèvement des nids par le biais d'entreprises prestataires.
- Le demandeur reçoit la facture correspondant à 50 % des frais de destruction et d'enlèvement.

**Polleniz est une association qui a pour objectif la mise en œuvre d'actions pour la protection des végétaux, de l'environnement et de la santé. Plus d'infos sur polleniz.fr.*

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

> ADOPTER LES BONS GESTES

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable mais **des gestes simples peuvent réduire les risques d'intoxication** :

- Aérer son logement dix minutes minimum par jour et ne pas boucher les aérations.
- Faire vérifier chaque année ses appareils de chauffage par un professionnel (chaudières, chauffe-eau, conduits, poêles, cheminée...).
- Ne pas utiliser des appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour se chauffer.

- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, maximum deux heures de suite.
- Ne pas laisser le moteur de son véhicule allumé dans le garage.
- Ne pas utiliser les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero, groupes électrogènes) à l'intérieur.

En cas d'urgence, ouvrir les portes et fenêtres, arrêter les appareils de chauffage et de cuisson, sortir du logement, appeler les secours et attendre avant de rentrer.



CIMETIÈRE DE CRAON

> RÈGLES DE BON USAGE

Pour le bon ordre et le respect de ce lieu, **merci de respecter les règles suivantes** :

- L'accès est interdit aux véhicules particuliers ainsi qu'aux animaux (à l'exception des chiens accompagnant les personnes malvoyantes).

- Les cris, chants, conversations bruyantes ou disputes sont à bannir.
- Il est interdit de fumer.
- Les plantations ne sont pas autorisées, les familles doivent veiller à ne pas laisser les plantes en pot s'enraciner.
- Des bidons, arrosoirs, brouettes et outils sont à disposition des usagers qui souhaitent entretenir leur sépulture.

- Utiliser les conteneurs et poubelles situés à l'entrée et dans le cimetière.
- Ne pas laisser les pots de fleurs au bout des allées (mettre les plants dans les bacs et les pots dans le bac en bois situé aux entrées).

Le règlement est consultable dans son intégralité sur le site internet de la ville (rubrique Pratique > Services en lignes).

URBANISME

> BIEN S'INFORMER POUR UN PROJET DE TRAVAUX

Vous avez un projet de travaux ? Pour bien vous informer, n'hésitez pas à consulter :

- **Le géoportail de l'urbanisme** : outil disponible à l'adresse geoportail-urbanisme.gouv.fr et qui permet à tous – particuliers et professionnels – de connaître de manière simplifiée les contraintes applicables à chaque parcelle/zone et renvoie vers le Plan Local d'Urbanisme et autres documents utiles.

- **Le site internet de la ville** : à la rubrique Services en lignes > Urbanisme, vous retrouverez de nombreuses informations, formulaires, plans...

Dans tous les cas, le **service urbanisme de la ville de Craon** reste à votre disposition pour tout renseignement. Horaires d'ouverture au public : lundi-mardi-jeudi 8h45 à 12h30 et 13h15 à 17h30, mercredi 8h30 à 12h et vendredi 8h45 à 12h30 et 13h15 à 17h, par téléphone au 02 43 06 99 14 ou par mail à r.foucher@ville-craon53.fr.



OBJETS TROUVÉS

> NOUVEAU : RETROUVEZ-LES EN LIGNE

La Mairie recueille régulièrement des objets perdus sur la commune (salles de sports, salles de réunion, voie publique...), retrouvés par les services municipaux ou par des particuliers : clés, vêtements, portables...

Dorénavant, certains objets sont **présentés sur le site de la ville** (rubrique Pratique > Services en ligne).

Vous pouvez aussi toujours contacter l'accueil de l'hôtel de ville (02 43 06 13 09 ou etatcivil@ville-craon53.fr).

REPAS 2020 DU CCAS*

> REPORT AU PRINTEMPS

Le repas des aînés auquel de nombreux Craonnais aiment participer n'a pas pu avoir lieu en 2020. C'est un moment de rencontre important pour tous. Malgré cela, il est impossible, dans les conditions

sanitaires actuelles, de réunir 400 personnes à la salle du Mûrier.

Cet évènement est donc reporté au printemps prochain : **rendez-vous le dimanche 2 mai 2021 à l'espace le Pré 9** (sous réserves de conditions sanitaires favorables).

* Centre Communal d'Action Sociale

DES HABITANTS GÉNÉREUX ET SOLIDAIRES EN CETTE FIN D'ANNÉE SI PARTICULIÈRE

Merci aux habitants de Craon qui, toutes générations confondues, se sont mobilisés pour :

- **faire des dons à la banque alimentaire** les 27 et 28 novembre dernier avec 3 tonnes 159 de denrées récoltées sur Craon (1 tonne 100 de plus qu'en 2019).
- **tenir des permanences** et récolter les dons dans les magasins d'alimentation.

Merci aussi aux commerçants craonnais (Aldi, Super U et U Express), d'avoir accueilli les bénévoles de la banque alimentaire.

Les habitants de Craon ont récidivé en privilégiant le commerce local à l'occasion des fêtes de fin d'année. Si on ne peut effacer les difficultés des mois passés, la perte de chiffre d'affaires de certains commerces aura été contenue en décembre. C'est une lueur d'espoir pour le commerce de proximité. Une réussite due également aux commerçants eux-mêmes qui ont reconduit avec énergie, malgré la crise, leur opération commerciale et réalisé des vitrines joliment décorées en plus des illuminations de la ville.

ZOOM SUR L'OPÉRATION « PRENDS SOIN DE TON VOISIN » DES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Prendre soin de son voisin, en ces temps de restrictions sociales, c'est primordial. Les cadets de la sécurité civile de Craon ont initié une opération, avec l'appui de la ville de Craon.

Pour sensibiliser les autres élèves, ces jeunes du collège Volney sont passés dans toutes les classes de leur établissement et ont aussi distribué des flyers au collège Le Prieuré, dans les deux maisons familiales et rurales ainsi que dans les écoles Henri Matisse, Erik Satie, Notre-Dame de Pontmain et Saint-Joseph.

Leurs conseils : identifier les personnes vulnérables et isolées dans son entourage ; s'assurer qu'elles vont bien, discuter avec elles et proposer son aide ; sonner à la porte si les volets ne s'ouvrent pas depuis plusieurs jours ; à tout moment garder ses distances et respecter les gestes barrières.

L'objectif des cadets de la sécurité est d'appeler à la vigilance et à la bienveillance envers les personnes seules et/ou isolées.

« Il y a quelques mois, durant nos pérégrinations dans les quartiers craonnais, nous avons rencontré beaucoup de personnes isolées. Pour rompre leur solitude durant cette période particulière, nous incitons, avec les cadets de la sécurité, notre jeune génération à avoir l'œil sur ces personnes. Quelques mots, un bonjour, ça ne coûte rien mais c'est essentiel pour certains », indique Patricia Fleuriault, adjointe à la vie associative et sportive.



115 kg

de produits frais introduits chaque semaine en remplacement de surgelés ou conserves depuis la rentrée de septembre en restauration scolaire



4 683

CRAONNAIS (population légale au 1^{er} janvier 2021)



1 500 €

d'aide avec le fonds résilience du Pays de Craon à destination des commerces et entreprises (dossiers à déposer jusqu'au 28 février 2021)



+ DE LIEN

Nouvelles activités économiques



L'IVRESSE DES SENS
CAVE À VIN, BIÈRES, SPIRITUEUX
1 bis rue du Luarçon
TÉL : 02 43 70 17 53
Facebook : L'ivresse des sens



RENOV'AT HOME (déménagement)
RÉNOVATION DE L'HABITAT
2 chemin de la Croix Raudière
TÉL : 09 67 06 73 49
Site internet : renovathome.fr



WY'NOT
ESCALIERS BOIS-MÉTAL SUR MESURE,
VERRIÈRES
19 rue Neuve
TÉL : 02 43 06 54 37
Facebook : Wy'not - escaliers bois métal et
verrières

HOMMAGE À Michel DAVID (1931-2020)

> PAR PAUL CHAINEAU,
MAIRE DE 1989 À 2014



C'est Auguste École, chef de l'Union Craonnaise qui fut le premier professeur de Michel David, et qui, pour l'organisation d'un concert eut besoin d'un « Basson ». Se perfectionnant au conservatoire d'Angers – dont il sortit avec un prix d'honneur – le conservatoire de Paris lui tendait les bras, mais il se devait de reprendre la serrurerie familiale.

Directeur à son tour de l'Union Craonnaise, il créa avec Henri Guyon et Émile Lemonnier l'école de musique de Craon en 1973. Gestion associative, subventionnée par la ville de Craon, notamment pour l'achat d'instruments, l'école a compté jusqu'à 150 élèves. Mais le rôle de Michel David, sa passion, c'était la direction de l'orchestre, de nombreux concerts comme chef d'orchestre mais aussi comme musicien au sein de l'Orchestre Symphonique Universitaire de Rennes, et ce jusqu'en 2013, aux côtés de sa fille Annette, qui fut aussi professeur de clarinette à l'école de musique. Au 1^{er} janvier 1995 naquit la Communauté de Communes du Craonnais, celle-ci devait prendre la compétence intégrale « école de musique » deux années plus tard.

Michel David avait aussi une autre passion, son métier. Après trois années d'apprentissage auprès de son père, il devint ouvrier, fit son service militaire et reprit l'entreprise familiale le 1^{er} juillet 1959. Nombre de clôtures, de garde-corps, de vérandas ou de travaux de ferronnerie à Craon et dans les environs sont passés par sa table à dessin et son atelier. Il s'installe alors dans la première zone artisanale, dépose des brevets et se lance dans la fabrication d'escaliers. Toute son équipe participe à ce changement. Les commandes arrivent et les expéditions des réalisations se succèdent. Pour autant, sa ville natale n'était pas oubliée : les rampes de la Mairie et les abribus de la ville ont été conçus par Michel David qui céda son affaire en 1994.

En janvier 1995, lors de la traditionnelle cérémonie des Vœux et des Volneys, Michel David fut honoré de la médaille de la ville.

Michel David nous a quittés le 14 novembre 2020.

Avec la fusion des trois communautés de communes du Pays de Craon au 1^{er} janvier 2015, l'école de musique – avec celle de Cossé le Vivien – devenait l'EEA (Établissement d'Enseignements Artistiques), quant à l'entreprise REM qui prit sa succession c'est l'un des fleurons de l'économie craonnaise.

Jérôme GALEYRAND

> UNE PREMIÈRE ÉTOILE
POUR SON DOMAINE

Craonnais d'origine, Jérôme Galeyrand, 47 ans, a obtenu sa première étoile dans l'édition 2021 du Guide des meilleurs vins de France. Une belle reconnaissance pour ce vigneron installé sur la Côte de Nuit, une des prestigieuses routes du vin de Bourgogne. Portrait.

C'est un peu par hasard qu'il débarque en Bourgogne, en 1994, pour effectuer le remplacement d'un commercial Célia. La région lui plaît, il décide de s'y installer. Puis, il rencontre des vignerons, s'intéresse à leur métier et débute en faisant les vendanges. Il se passionne alors pour ce métier à la fois manuel, agricole, artisanal, gastronomique. Être vigneron c'est produire quelque chose.

« Ce n'est pas un métier où l'on s'ennuie, on touche à tout et on a de l'influence, de la plantation jusqu'à la commercialisation. »

Ensuite, il a la chance de pouvoir obtenir des parcelles pour lancer son « petit » domaine, sur à peine 6 hectares, à 17 km au sud de Dijon sur la Côte de Nuit, la région des grands rouges de Bourgogne. Il y produit entre 30 000 et 35 000 bouteilles par an.

Dans la gamme de son domaine, on retrouve des pinots noirs (vin rouge) et du Chardonnay (vin blanc). Tous sont des vins artisanaux, authentiques : tout est fait manuellement, sans artifice, sans intrant ni procédé œnologique, juste du raisin et un terroir vivant. Une méthode de production « à l'ancienne » mais avec des vins « au goût d'aujourd'hui ». Le domaine est d'ailleurs en agriculture biologique certifié depuis 2014.

Depuis quelques années, les signes de reconnaissance se multiplient avec de grands sommeliers qui sélectionnent ses vins, notamment pour des restaurants étoilés. Après avoir été cité pendant trois ans, le domaine est honoré cette année d'une première étoile dans le Guide des meilleurs vins de France, une référence internationale.



C'est une véritable récompense du travail et des choix que Jérôme a opérés. En effet, ce n'est pas un prix sur une cuvée particulière mais bien une mise en valeur de la cohérence et de la constance de sa gamme. C'est l'ensemble de ses vins qui ont été repérés et primés par le panel de dégustateurs du guide.

Côté projets, il a prévu d'agrandir sa cuverie mais aussi d'épauler son frère dans le lancement d'un nouveau domaine, entre la Savoie et le sud du Jura. Il y produira, dès cet été, du vin selon les mêmes méthodes et le même esprit que Jérôme.

« Bien sûr, je suis toujours très attaché à Craon, où sont mes premiers clients. »

Au lancement du domaine, Jérôme a pu compter sur le soutien d'Anne-Marie et Fabrice Sorin, commerçants craonnais.

Depuis, les Craonnais ont pris l'habitude de retrouver des vins tous les ans à la Foire de Craon.

> Pour suivre l'actualité du domaine :



www.jerome-galeyrand.fr



Domaine Jérôme Galeyrand



domaine_jerome_galeyrand



jeromegaleyrand

EN IMAGES

> 8 OCTOBRE 2020
UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR PRÉSENTER
LE PROJET DU GROUPE SCOLAIRE



> 16 OCTOBRE 2020
JÉRÔME MAILLET DÉVOILE UNE FRESQUE ÉPHÉMÈRE LORS DU
VERNISSAGE DE SON EXPOSITION À LA MAISON BLEUE



> 17 OCTOBRE 2020
CRAON ACCUEILLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE RÉGIONALE DE BADMINTON



> 21 OCTOBRE 2020
150 PERSONNES RÉUNIES EN HOMMAGE
À SAMUEL PATY



> 22 OCTOBRE 2020
RÉUNION DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET
SPORTIF DE LA VILLE AVEC LES ASSOCIATIONS



> 11 NOVEMBRE 2020
DÉPÔT DE GERBE POUR LA COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DE 1918 ET L'HOMMAGE AUX MORTS
POUR LA FRANCE



> 13 NOVEMBRE 2020
SEIZE CITOYENS CRAONNAIS RÉUNIS POUR LA PREMIÈRE COMMISSION
EXTRAMUNICIPALE SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

> 14 NOVEMBRE 2020
962 MASQUES DISTRIBUÉS LORS DU DRIVE
MASQUE ORGANISÉ SUR LA
PLACE DU MÛRIER



> 6 DÉCEMBRE 2020
UNE CÉRÉMONIE INTIMISTE EN HOMMAGE AUX
MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

> 27 NOVEMBRE 2020
ÉLUS, AGENTS ET
COMMERÇANTS UNIS POUR
LANCER LES FÊTES DE
FIN D'ANNÉE



EXPRESSION GROUPES ÉLUS

“

Notre ville possède une véritable richesse : sa vie associative. Les 100 associations qui y œuvrent, contribuent à animer dynamiquement tout notre territoire. Les élus de la majorité, lors de leur campagne électorale, ont consulté et interrogé ces forces vives. Des besoins communs avaient émergé : se connaître, collaborer, être soutenu dans les démarches administratives.

Sur la base de ces échanges, la création d'un espace dédié au monde associatif apparaît prendre tout son sens. Lors du dernier conseil municipal, nous avons acté à l'unanimité une convention avec l'association le Nulle Part Ailleurs pour un accompagnement à la création d'une structure associative commune. Dans une démarche participative, nous associerons tous les acteurs de terrain.

Le lien social se trouve fragilisé par le contexte sanitaire actuel. Ce projet a pour vocation de créer un lieu de rencontre animé et convivial. Cet espace où chacun pourra s'impliquer, contribuera au bien et au bon vivre ensemble à Craon.

S'UNIR ET AGIR POUR CRAON

Nous sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2021 s'oriente vers une sortie de cette crise sanitaire et que la sérénité revienne au plus vite. Côté municipalité, nous constatons qu'après 7 mois de mise en place et malgré la volonté affichée pendant la campagne, l'apaisement envers les agents de la mairie n'est pas là : démission du Directeur de l'abattoir, départ du Directeur Général des Services, mesure disciplinaire. Ces éléments ne traduisent-ils pas un manque d'unité et d'action ? La confiance construite s'est fait balayer en peu de temps.

Lors du dernier conseil du 16/12, nous avons dû subir un va et vient incessant de sortie des débats des conseillers de la liste majoritaire. Les points délibérés abordaient des intérêts privés de certains. Comment interpréter ces agissements ? Attention, un mandat d'élu n'est pas là pour se servir mais doit servir l'intérêt de la commune. La frontière morale serait-elle déjà franchie ?

L'avenir nous le dira.

OSONS + ENSEMBLE

”

À vos AGENDAS*



DON DU SANG

> LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2021
DE 14H45 À 19H

Salle des fêtes du Mûrier



ANNECLAIRE MACÉ

Exposition illustration

> DU 12 FÉVRIER
AU 13 MARS 2021

La Maison Bleue



OLYMPIADES

Animations
sportives pour les
8-13 ans

> DU LUNDI 22 FÉVRIER
AU VENDREDI 5 MARS
2021

Rdv au complexe sportif

JULIE KLEIM

Exposition
broderie, textile

> DU 19 MARS
AU 17 AVRIL 2021

La Maison Bleue



COMMÉMORATION DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION



> DIMANCHE 25 AVRIL 2021 À 12H

Place de l'hôtel de ville

LIVRÉ A4

Exposition d'art

> SAMEDI 17 ET
DIMANCHE 18 AVRIL
2021

Salle des fêtes
du Mûrier



* Évènements organisés sous réserve
de conditions sanitaires favorables

REPORT DU REPAS ANNUEL DU C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Ce moment convivial important et attendu par tous n'a pas pu avoir lieu en 2020.

C'est pourquoi, il a été reporté au printemps prochain : reprenez la date du **dimanche 2 mai 2021** à l'espace le Pré 9.